

SÉANCE AJOURNÉE

LE 24 SEPTEMBRE 2007

Ajournement de la séance du 10 septembre 2007 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenu au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 24^{ème} jour de septembre 2007 et auquel sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Huguette Cardinal, Josiane Fabry, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires parents : Johane Corbin et Manon Côté

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Monsieur Jean-Paul Jacques, directeur du Service des ressources financières;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information.

Absences : Mesdames les commissaires : Claudette Cardinal-Thibodeau et Micheline Sauvé.
Monsieur le commissaire : Denis Roy.

01. RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

HR 07.09.24
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De procéder à la réouverture de la séance ordinaire du 10 septembre 2007.

Adopté à l'unanimité.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 07.09.24
002

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

- 12.1 Code de procédure
- 12.2 Informations.
- 12.3 Remerciements et félicitations.

ORDRE DU JOUR

- 01 - Présences et réouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public
- 04.1 Correspondance.

- 04.1.1 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : approbation du programme d'études révisé Assistance à la personne à domicile et octroi d'une subvention de 46 233 \$ liée à l'implantation de ce programme d'études.
- 04.2 Mot de la présidente.
- 04.3 Mandat confié au comité exécutif quant au plan stratégique 2008-2013 (document DG 2007.09.24-04-3).
- 04.4 Autorisation de signatures des documents et des effets bancaires (document DG 2007.09.24-04.4).
- 04.5 Ententes entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières, la Ville de Richelieu et la Fondation Jeunesse de Richelieu quant au projet du centre d'interprétation des énergies renouvelables (document DG 2007.09.24-04.5).
- 04.6 Dépôt du rapport annuel 2005-2006 (document SG 2007.09.24-04.6).
- 06.1 Rapport statistique d'effectifs en formation professionnelle 2006-2007 (document séance tenante).
- 08.1 Engagements (document séance tenante RH 07.09.24-08.1).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 12 septembre 2007 pour un montant de 3 721 683,45 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2007-09-24 09.1).
- 10.1 Adjudication de contrats
- 10.1.1 Remplacement du système d'intercommunication dans 6 écoles (document RM 07.09.24-10.1.1).
- 10.1.2 Octroi de contrat des berlines 2007-2008 (document séance tenante RM 07.09.24-10.1.2).
- 11 - Commissaires parents.
- 12 - Autres sujets.
- 12.1 Code de procédure.
- 12.2 Informations.
- 12.3 Remerciements et félicitations.
- 13 - Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Jean-Claude Paré informe les membres du Conseil des commissaires qu'il se portera candidat aux élections scolaires du 4 novembre prochain, dans la circonscription numéro 14.

04.1 CORRESPONDANCE

- 04.1.1 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : approbation du programme d'études révisé Assistance à la personne à domicile et octroi d'une subvention de 46 233 \$ liée à l'implantation de ce programme d'études.

04.2 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil. De plus, Madame Bouchard dresse un bref bilan des principales réalisations liées au Conseil des commissaires depuis son élection en novembre 2003.

04.3 MANDAT CONFIE AU COMITE EXECUTIF QUANT AU PLAN STRATEGIQUE 2008-2013 (document DG 2007.09.24-04-3).

CONSIDÉRANT que le plan stratégique 2003-2007 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières a été prolongé d'une année, soit jusqu'au 30 juin 2008, aux termes de la résolution HR 07.04.10-003 adoptée le 10 avril 2007;

CONSIDÉRANT le processus d'élaboration du prochain plan stratégique 2008-2013, présenté par la direction générale;

CONSIDÉRANT que le plan stratégique de la Commission scolaire comporte entre autres :

- Le contexte dans lequel elle évolue, notamment les besoins de ses écoles et de ses centres ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'elle dessert;
- Les principaux enjeux auxquels elle fait face entre autres en matière de réussite, qui tiennent compte des indicateurs nationaux établis par le ministre en vertu de l'article 459.1 de la Loi sur l'instruction publique;
- Les orientations stratégiques et les objectifs qui tiennent compte des orientations et des objectifs du plan stratégique établi par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

**HR 07.09.24
003**

Il est proposé par monsieur François Blais :

De confier au comité exécutif de la Commission scolaire, dans le cadre du plan stratégique 2008-2011, le mandat de participer à la réflexion, de donner son avis ainsi que de faire des recommandations au Conseil des commissaires quant au contenu élaboré à chaque étape du processus.

Adopté à l'unanimité.

04.4 AUTORISATION DE SIGNATURES DES DOCUMENTS ET DES EFFETS BANCAIRES (document DG 2007.09.24-04.4).

Considérant l'article 160 de la Loi sur les élections scolaires qui mentionne que les commissaires déjà en poste demeurent en fonction jusqu'à la date de la proclamation d'élection du candidat élu lors de l'élection suivante;

Considérant la résolution HR 03.12.01-014 qui prévoit que les documents de la Commission scolaire ainsi que les effets bancaires doivent être signés par la présidente ou la vice-présidente avec le directeur général, directeur général adjoint ou le directeur des ressources financières pour les effets bancaires;

Considérant que de la date de la proclamation d'élection des nouveaux commissaires jusqu'à la nomination de nouveaux signataires, la Commission scolaire ne pourrait légalement signer les documents nécessaires au bon fonctionnement de la Commission scolaire ainsi que les effets bancaires;

**HR 07.09.24
004**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que pour la période ci-haut mentionnée, soit du 9 novembre 2007 jusqu'à la nomination de nouveaux signataires, la directrice générale, le directeur général adjoint ainsi que le directeur des ressources financières, soient autorisés à signer tous les documents nécessaires au bon fonctionnement de la Commission scolaire des Hautes-Rivières ainsi qu'à ouvrir un ou des comptes de dépôts ou souscrire, tirer, accepter ou endosser tous les billets à ordre, lettres de change, chèques, ordre de paiement d'argent, à renoncer à la présentation, à la demande de paiement et à l'avis de protêt de ses effets, à fixer et à déterminer tout montant dû à la

banque ou par elle, à recevoir toute valeur immobilière et généralement à conclure avec elle toute affaire ou opération jugée utile;

Deux signatures parmi les trois personnes ci-haut nommées seront alors requises.

Adopté à l'unanimité.

04.5 ENTENTES ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES, LA VILLE DE RICHELIEU ET LA FONDATION JEUNESSE DE RICHELIEU QUANT AU PROJET DU CENTRE D'INTERPRÉTATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (document DG 2007.09.24-04.5).

CONSIDÉRANT la phase II, du projet de parc-école de l'école de Richelieu, pavillon Saint-Joseph, consistant à la construction d'un centre d'interprétation des énergies renouvelables;

CONSIDÉRANT que la Fondation Jeunesse de Richelieu désire ériger à ses frais cette infrastructure sur une partie de terrain, propriété de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

CONSIDÉRANT les avantages pédagogiques et ceux liés à la qualité de vie des élèves que fourniront un tel projet;

CONSIDÉRANT que la Ville de Richelieu assumera tous les frais inhérents à l'entretien de cette infrastructure;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire met à la disposition de la Fondation Jeunesse de Richelieu, une partie du terrain de l'école de Richelieu nécessaire à la réalisation du projet (résolution HR 07.05.14-009);

CONSIDÉRANT les négociations intervenues entre les représentants de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, de la Fondation Jeunesse de Richelieu et de la Ville de Richelieu.

HR 07.09.24
005

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

D'autoriser la directrice générale à signer un bail emphytéotique avec la ville de Richelieu, et ce, puisque la Fondation Jeunesse de Richelieu cèdera ledit centre, après la construction, à la Ville. Cette emphytéose sera consentie pour une période de 50 ans et sera conditionnelle à l'érection du centre d'interprétation des énergies renouvelables d'ici le 30 juin 2008 et à ce que cette infrastructure conserve une vocation pédagogique. L'acte d'emphytéose devra contenir les clauses usuelles et celles jugées utiles et nécessaires par la direction générale, afin de donner plein effet aux présentes.

D'autoriser la directrice générale à signer une entente tripartite avec la Fondation Jeunesse de Richelieu et la Ville de Richelieu quant aux modalités d'exercice des droits et obligations de chacune des parties liées notamment à la construction, l'entretien et l'utilisation du centre d'interprétation des énergies renouvelables. Ladite entente devra notamment inclure une priorité d'utilisation en faveur de la Commission scolaire des Hautes-Rivières sur les heures de classe, pendant le calendrier scolaire.

D'autoriser la directrice générale à signer tous autres documents jugés utiles et nécessaires afin de donner plein effet aux présents mandats

Adopté à l'unanimité.

04.6 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2005-2006 (document SG 2007.09.24-04.6)

Monsieur Mario Champagne dépose et commente le rapport annuel 2005-2006 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

06.1 RAPPORT STATISTIQUE D'EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE 2006-2007 (document séance tenante)

Monsieur Fernand Croisetière commente le document déposé séance tenante, intitulé « Clientèle annuelle 2006-2007 ». Ce document fait état de la clientèle en formation générale dans les centres de la Commission scolaire aux adultes et en formation professionnelle pour l'année scolaire 2006-2007.

08.1 ENGAGEMENTS (document séance tenante RH 07.09.24-08.1).

**HR 07.09.24
006**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, les personnes suivantes soient engagées pour un poste régulier à temps partiel de technicienne en éducation spécialisée :

NOM	ÉCOLE	NOMBRE D'HEURES	DATE DE DÉBUT
Lucie Lamarre	Marcel-Landry	26 heures	2007-08-23
Marie-Josée Pelletier	Marcel-Landry	26 heures	2007-08-23
Caroline Leblanc	Chanoine-Armand-Racicot	26 heures	2007-08-23
Véronique Beaudry	Chanoine-Armand-Racicot	26 heures	2007-08-23
Julie Ricard	Napoléon-Bourassa	21 heures	2007-08-27
Annie Brouillette	Chanoine-Armand-Racicot	20 heures	2007-08-23
Nancy Leclerc	Marcel-Landry	20 heures	2007-08-23
Véronique Brassard	Marcel-Landry	16 heures	2007-08-23
Line Lachapelle	Frère-André	12 heures	2007-08-27
Mado Goyette	Marie-Rivier	11 heures	2007-08-27

Adopté à l'unanimité.

**HR 07.09.24
007**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'en vertu de la convention collective du personnel de soutien, madame Marie-Pierre Primeau soit engagée pour un poste régulier à temps partiel de 14 heures par semaine, de technicienne en éducation spécialisée à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, et ce, à compter du 28 août 2007.

Adopté à l'unanimité.

**HR 07.09.24
008**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Manon Lajeunesse soit engagée pour un poste régulier à temps plein (100%), de conseillère à l'éducation préscolaire au Service des ressources éducatives aux jeunes, et ce, à compter du 24 septembre 2007.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.09.24
009

Amendée par:
HR 08.06.16-035

Il est proposé par madame Josianne Fabry :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, les personnes suivantes soient engagées pour un poste régulier d'enseignant, à compter du 23 août 2007:

CHAMP	NOM	ÉCOLE
1	Caroline Poirier	Chanoine-Armand-Racicot
1	Mélanie Bessette	Chanoine-Armand-Racicot
1	Nathalie Grisé	Chanoine-Armand-Racicot
1	Nadine Sylvain	Marcel-Landry
1	Cynthia Trinqué	Marguerite-Bourgeois
1	Kim Gélinas	Marguerite-Bourgeois
1	Esther Côté	Jean XXIII
1	Hélène Choquette	Saint-Lucien
6	Louise Manny	Jean XXIII
12	Carole Lamontagne	Mgr-Euclide-Théberge

Adopté à l'unanimité.

HR 07.09.24
010

Amendée par:
HR 08.06.16-036

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que, sur recommandation du comité de sélection, les personnes suivantes soient engagées pour un poste régulier d'enseignant, à compter du 23 août 2007 :

CHAMP	NOM	ÉCOLE
1	Geneviève Blouin	Chanoine-Armand-Racicot
1	Chantal Carbonneau	Chanoine-Armand-Racicot
1	Tanya Parenteau	Marcel-Landry
1	Sophie Roberge	Saint-Alexandre
4	Sylvie Charpentier	Saint-Joseph (Lacolle)
4	Caroline Désormeau	Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc)
12	Stéphanie Dagenais	Beaulieu

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 12 SEPTEMBRE 2007 (document RF 2007.09.24-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 12 septembre 2007 pour un montant de 3 721 683,45 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2007-09-24 09.1).

10.1 ADJUDICATION DE CONTRAT

10.1.1 REMPLACEMENT DU SYSTÈME D'INTERCOMMUNICATION DANS 6 ÉCOLES (document RM 07.09.24- 10.1.1).

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

HR 07.09.24
011

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Luvicom Inc le contrat pour le remplacement du système d'intercommunication dans 6 écoles, soit Crevier, Henryville, Micheline-Brodeur, Pointe-Olivier, Sainte-Anne et Saint-Joseph (Saint-Sébastien), au montant de 63 423,43 \$ (taxes incluses).

Adopté à l'unanimité.

10.1.2 OCTROI DE CONTRAT DES BERLINES 2007-2008 (document séance tenante RM 07.09.24-10.1.2).

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 07.09.24
012

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, Roger Deneault, les contrats de berlines pour 7 circuits, soit les circuits numéros 420, 710, 711, 712, 713, 714 et 715, pour l'année 2007-2008, au montant de 123 656,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Manon Côté indique que les élections de l'exécutif du Comité de parents de la Commission scolaire pour l'année scolaire 2007-2008 se tiendront le mardi 2 octobre prochain.

Elle mentionne également qu'une conférence sera offerte à l'ensemble des parents de la Commission scolaire par messieurs Darche et Bourque, le 7 novembre 2007, à l'auditorium de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et portera sur les devoirs et leçons.

12. AUTRES SUJETS

12.1 CODE DE PROCÉDURE

Madame Huguette Cardinal suggère que le prochain conseil des commissaires se dote d'un code de procédure d'assemblée afin que les règles soient clairement établies et connues de l'ensemble des membres.

12.2 INFORMATIONS

Madame Huguette Cardinal souligne que le vérificateur général du gouvernement du Québec exigera dorénavant que les états financiers des commissions scolaires soient présentés en respectant les règles comptables généralement reconnues. Elle rappelle qu'au cours de son mandat, à titre de commissaire, elle a souhaité à maintes occasions cette exigence.

En suivi au bilan dressé par madame Andrée Bouchard, Madame Cardinal souligne que la suspension d'un commissaire par le Conseil a été omise. Elle requiert des excuses publiques à cet égard et souligne les modifications législatives apportées à cet effet.

12.3 REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 07.09.24
013

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Que des félicitations soient adressées à madame Kim Bourdage, cantinière à l'école Saint-Jacques qui est à l'origine du projet de la cafétéria offrant des menus santé aux élèves de l'école. Ce projet a été, à maintes occasions, cité à titre d'exemple dans plusieurs médias.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.09.24
014

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que des félicitations soient adressées à l'équipe du Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot, secteur santé, pour la qualité de l'accueil manifesté lors de l'inauguration des nouveaux locaux.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.09.24
015

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Dominique Richer, régisseuse culturelle à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et à monsieur Guy Boulanger, directeur de la Société pour la promotion d'événements culturels pour leur dévouement et leur implication à l'organisation de la première rencontre Scol'Arts, tenue le 21 septembre 2007 au Théâtre des Deux-Rives et initiée par le comité culturel du CLD du Haut-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.09.24
016

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle, ainsi qu'aux membres de son équipe pour la qualité des services offerts dans le cadre de la formation professionnelle.

Adopté à l'unanimité.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 07.09.24
017

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL